



Le CSE a pour mission d'assurer l'expression collective des agents permettant de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la situation économique et financière de PE, l'organisation du travail et aux conditions de travail d'hygiène et de sécurité.

Présent.es SNU : F.Chambarlhac, E.Propper



ODJ CSE : Info Direction : France Travail / XP BRSA, stratégie MRS , point de situation CRE, infos note de frais / retenue tickets restos, relogement Joigny, évolution surfaces cibles structures et aménagement ex-DR de Besançon, consultation organigramme DRAO, infos RH.

Présent.es Direction : C.Riffard, S.Mauffré



CSE, l'🤔 du SNU

CSE ordi du 30 mars 2023



Poursuite de l'expérimentation BRSA / France travail

DIRECTION

En introduction de ce CSE, la direction explique que l'expérimentation suit son cours sur les bassins d'Avallon-Tonnerre et Beaune-Genlis, que les conseillers identifiés pour le suivi des BRSA vont suivre leur premier module de formation.



Les élus SNU rappellent à la direction que certains départements, comme la Seine-Saint-Denis, sont sortis de l'expérimentation, avec, comme motif, le refus de la conditionnalité de perception du RSA ¹, dont celle de l'accompagnement intensif ; arguments portés par le SNU PE lors de la présentation de cette expérimentation.

Information sur l'évolution des surfaces cibles / structures (DR, DT, DPC) et information en vue d'une consultation sur les aménagements du site de l'ex-DR de Besançon

- Suite à l'information donnée aux élu.es du CSEC par la DG > logique de réduction de 30% des m² /agents en structure soit 14m² / agents, communs et couloirs inclus => ce qui se transforme en 8 m² réel/agents
- En application de ce nouveau référentiel, la DPC de Besançon et la DT 25/90 intègrent les locaux de l'ex-DR de Besançon en plus des services déjà présents : DDO, comptabilité, communication...

Les + : - disparition de la position de travailleur isolée
- maîtrise des budgets immobiliers.

Les - : - non prise en compte des agents CDD dans les positions de travail présentées
- futurs problèmes de stationnement de véhicules sur le parking.



Stratégie MRS

DIRECTION

Relance et intensification de la MRS vers les MET, essentiellement dans le BTP.



25% de l'activité MRS est déjà sous- traitée par un prestataire. Le SNU BFC dénonce la volonté de la direction d'augmenter cette sous-traitance au détriment de renforts et d'embauches au sein de ces équipes.

Note de frais

Suite au contrôle de l'URSAAF pointant des non-conformité sur le traitement des frais, la Direction s'est rendue compte d'une incompréhension de la note. Elle préconise l'utilisation de l'application SAP CONCUR qui certifie les justificatifs.



Pour le SNU BFC, SAP CONCUR pourquoi pas mais attention à l'équilibre vie pro/vie perso si vous l'installez sur votre portable perso.



Vous souhaitez plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Toutes les coordonnées de vos élus SNU-BFC sont [ici](#)



Consultation sur l'ajustement de l'organigramme de La Direction Régionale Adjointe Opérations (DRAO)

DIRECTION

- Projet construit avec les équipes.
- Apparition d'un service dédié à l'entreprise.
- BDE pour positionnement des agents et BDE supplémentaire ou mission si besoin.
- Pas de mobilité forcée pour les agents, possibilité de candidater si volonté de changer de service, ceux qui ne postulent pas aux offres restent sur leur métier.

Les élus du CSE votent contre ce projet à la majorité.

Le SNU note que ce projet se fait, par anticipation, en prévision de la création de France Travail alors même que les transformations liées à cette création ne sont pas connues et entérinées à ce jour. De plus l'offre de service liée à l'indemnisation n'apparaît plus dans le nouvel organigramme donc ce métier est, une fois encore, impacté négativement et mésestimé par la direction.



Forfait Mobilité Durable



❶ La direction annonce lors du CSE de décembre 2022, le paiement du forfait FMD, pour la période de 2022 sur le salaire de janvier 2023.

❷ Dans un deuxième temps, par le biais d'une publication sur l'intranet régional LE 18/01/23, la direction annonce le paiement de ces 150€ sur le salaire de mars 2023.

❸ Dans un troisième temps, sur la BFC NEWS régionale du 14 mars, la Direction annonce, en catimini, le paiement de cette prime sur avril 2023.

❹ Hier en CSE, la direction annonce qu'elle est tributaire d'une décision du CA pour un éventuel paiement sur juin 2023.



Le SNU PE BFC regrette ces allers-retours qui entretiennent le flou dans la mise en place de ce forfait alors que l'instruction donnait une date butoir au 31 mars 2023 + le mauvais signal RSE envoyé sur les modes de déplacements non émetteurs de CO².

Actualité RH

- La direction est fière de présenter des offres de missions de 1 an de REP en intérim sur les agences de Dijon Ouest et Belfort Europe car REP partis sur mission.
- Le prérequis est d'avoir passé et réussi la détection de potentiel.
- L'agent perçoit 90€/mois en plus de son salaire

Pour le SNU, l'offre de mission est détournée car elle doit se faire sur un poste de niveau équivalent.

La Direction fait le bénéfice de la différence entre les coûts d'un salaire d'un REP et ceux d'un conseiller + 90^E au détriment du chargé de mission retenu. Quid des agent.es public ?



¹ <https://94.citoyens.com/2023/la-seine-saint-denis-renonce-a-l-experimentation-france-travail-pour-ses-allocataires-du-rsa,27-03-2023.html>

